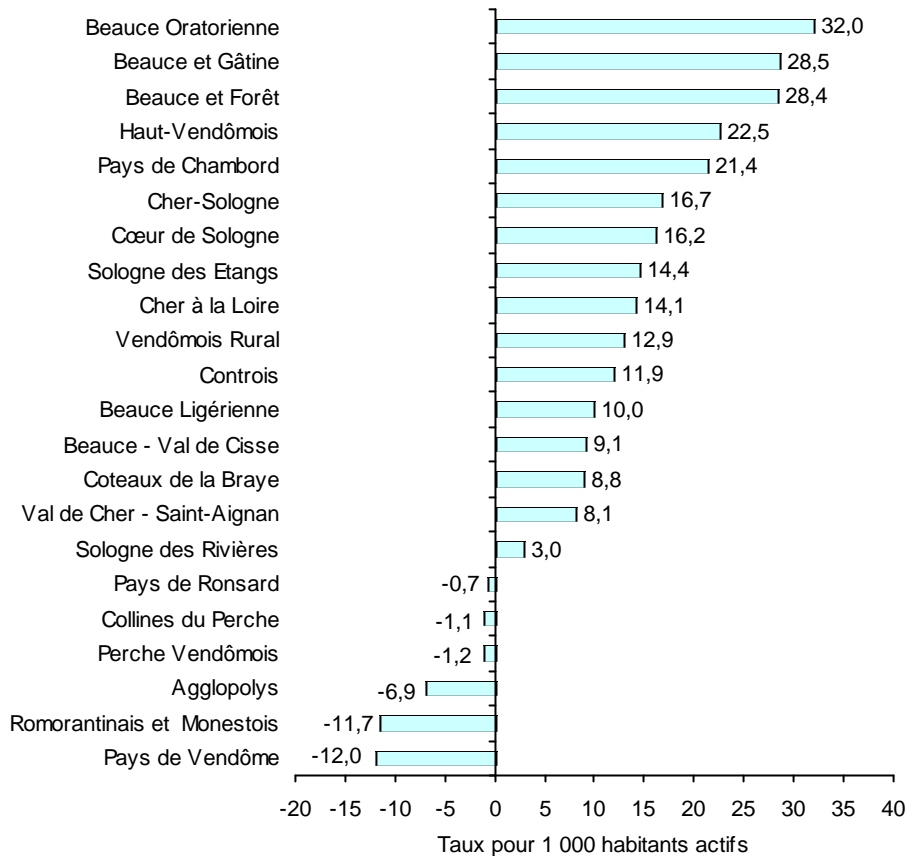


# Les migrations résidentielles

## Taux annuel de migration net des actifs entre 2001 et 2006

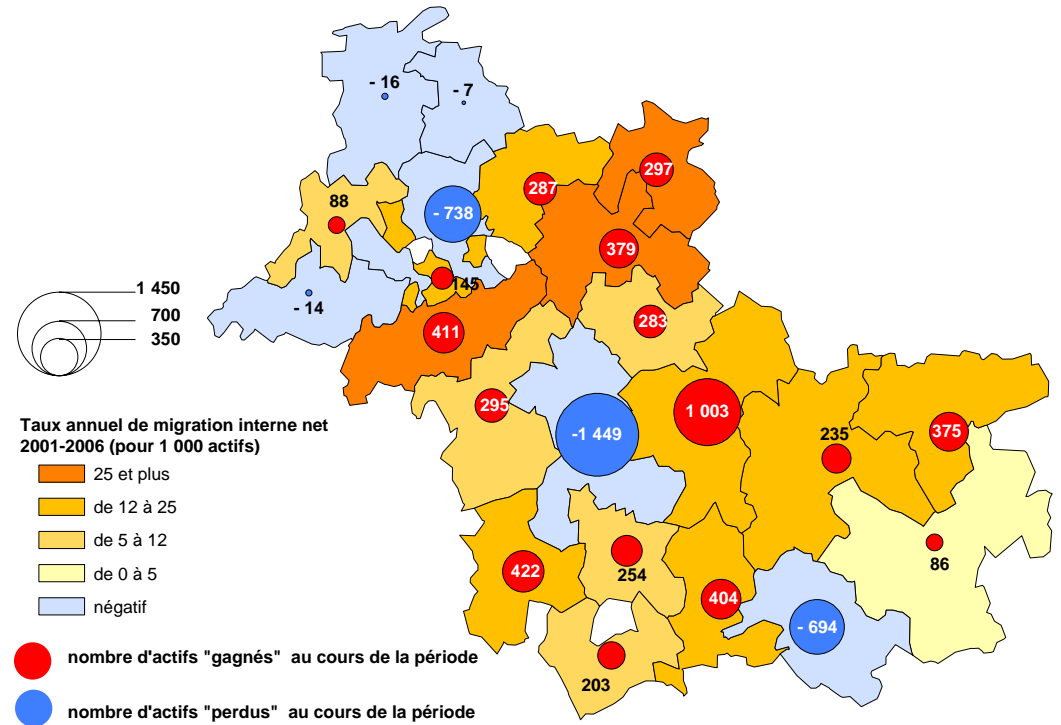
par communauté de communes



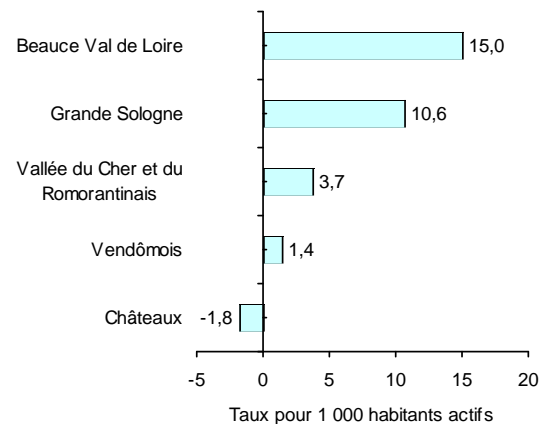
Le **taux annuel de migration interne net** d'une zone géographique donnée correspond au taux d'évolution de la population imputable aux mouvements migratoires entre cette zone et les autres parties du territoire national. Il est égal à la différence entre les entrées et les sorties de la zone considérée liées à des mouvements internes, rapportée à la population moyenne de la zone (population stable sur la période plus la demi-somme des entrants et des sortants). Ce taux s'applique ici à la population active de 15 ans ou plus.  
**Précision importante** : la majorité des migrations s'effectue sur un périmètre assez restreint. Plus le territoire pour lequel ce taux est calculé est vaste, plus le taux tend à être faible.  
**Pour le Loir-et-Cher, il est de 3,2 p. 1 000 pour les actifs.**

D'après source : INSEE, RP 2006 - Exploitation complémentaire -  
 Champ : population active de 15 ans ou plus

par communauté de communes



par pays



par territoire

